



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/9765\*  
27 avril 1970  
FRANCAIS SEULEMENT

LETTRE DATEE DU 24 AVRIL 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE

Monsieur le Président,

Comme suite à ma lettre<sup>1/</sup> de ce jour, décrivant les attaques d'objectifs civils par Israël, j'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de porter à votre connaissance ce qui suit :

Aujourd'hui, vendredi 24 avril 1970 à 6 h 30 et par la suite à 7 h 35, heure locale, des avions à réaction israéliens ont attaqué des objectifs civils situés respectivement dans la région de Muthalath Es-Salt et dans le village de Deir Alla.

Cinq civils ont été tués, dont un petit garçon de trois ans, sa soeur de neuf ans et leur père. Leur maison a été détruite. Sept autres civils ont été blessés. Une voiture civile a été détruite et des récoltes incendiées.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant de la Jordanie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Muhammad H. EL-FARRA

<sup>1/</sup> S/9764.

\* Nouveau tirage pour raisons d'ordre technique.